



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN CORSE

2015

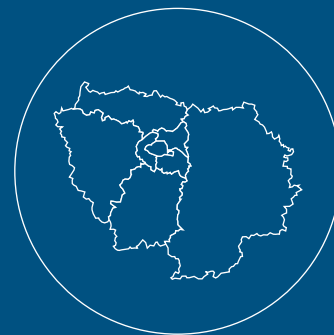
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



CORSE

La région compte 93 adhérents regroupé-e-s en une section.



Section
Ajaccio

ÉDITO

Défendre les droits de l'Homme n'a jamais été chose facile et consensuelle. La LDH le sait depuis sa création, puisqu'en se rangeant du côté des dreyfusards, elle dut à la fois affronter une injustice faite au nom de la raison d'Etat et une opinion publique largement acquise à la culpabilité du capitaine. Pendant sa longue histoire, et même si les menaces ont adopté au cours des temps de nouveaux visages, la LDH eut ensuite maintes fois l'occasion de mesurer l'âpreté des combats qu'elle entendait mener.

Difficile en France, la défense des droits l'est tout autant de par le monde et, dans trop de pays encore, c'est au risque même de leur vie, de leur intégrité physique et morale, que des femmes et des hommes refusent de se laisser réduire au silence et continuent de défendre la justice et les libertés. La solidarité avec toutes celles et tous ceux qui ne se résignent jamais et veulent rester debout ne souffre aucun répit, aucune défaillance.

En 2015 et comme tous les ans, la LDH a été amenée à déployer son activité sur une multitude de terrains. Comment pourrait-il en être autrement pour une association qui, dès sa création, a inscrit dans son ADN la défense de l'universalité, de l'indivisibilité et de l'effectivité des droits ? L'ambition est immense, le risque d'éparpillement est grand et il s'accompagne parfois du sentiment de manquer de bras. Mais la LDH a su garder toute l'année une activité foisonnante, en cherchant à construire des ripostes unitaires et en ayant toujours le souci de rassembler autour de valeurs universalistes. Cela est à mettre au compte de toutes celles et de tous ceux qui, partout, au quotidien, portent son identité, sa réflexion et sa capacité d'action. Leur engagement bénévole participe de la vitalité de la société civile et de l'espace public.

Cette année pourtant, le combat pour la défense des droits a pris une acuité particulière car l'actualité dramatique des

attentats et des migrations a confronté la LDH à des enjeux fondamentaux. Face à ce qu'on a appelé improprement et souvent de manière alarmiste la « crise » des migrants, le traitement par les instances européennes des nombreux réfugiés qui se présentent à nos frontières a mis en lumière le manque de projet politique commun qui fait aujourd'hui de l'Europe une association qui repose principalement sur les intérêts économiques de chaque Etat membre et qui permet à ces Etats de se renvoyer, comme une vulgaire patate chaude, des femmes, des hommes et des enfants qui errent sur les routes terrestres et maritimes dans la plus grande détresse. L'accord entre l'UE et la Turquie est venu parachever ces honteux renoncements. Ce traitement illustre le combat engagé aujourd'hui entre les valeurs universelles, sur lesquelles le projet européen était censé se construire, et la montée de populismes réactionnaires qui trouvent des relais jusque dans les gouvernements d'un nombre croissant de pays de l'UE.

Après beaucoup d'hésitations, la France elle-même ne s'est engagée qu'à accueillir trente mille réfugiés, nombre dérisoire rapporté à l'ensemble de la population française, et ceci tout en continuant à évacuer de nombreux campements dans des conditions parfois indignes et violentes.

2015 aura également été marquée par les attentats terroristes qui, à deux reprises, ont ensanglanté la France. Si ceux-ci ont donné lieu à des mouvements de solidarité remarquables, ils ont vite nourri des dérives sécuritaires et autoritaires, les multiples prorogations de l'état d'urgence en étant l'illustration même. Aux marges de ces tragiques événements, le calamiteux débat sur la réforme constitutionnelle et les différents projets de déchéance de nationalité laisseront, à n'en pas douter, des traces auprès des quelque quatre millions de nos compatriotes binationaux qui se sont sentis ainsi stigmatisés. Plus globalement, ils en laisseront aussi

auprès de toutes celles et de tous ceux qui sont attachés à l'égalité comme fondement même du socle républicain, et aux valeurs proclamées par plusieurs textes internationaux, dont la DUDH. Ils révèlent aussi les dérives d'un système politique capable des pires initiatives politiciennes pour flatter les relents populistes d'une société en crise.

Dans un climat marqué à la fois par un désenchantement croissant envers le politique et la volonté de beaucoup de citoyen-ne-s de trouver de nouvelles procédures de délibération et d'invention démocratique, il n'est pour la LDH qu'un objectif, celui d'une démocratie vivante, active, sociale. Il n'est qu'un seul chemin, la défense globale et inconditionnelle des droits et des libertés, partout et pour tous, sans exception liée au genre, à la religion réelle ou supposée, à l'origine sociale ou ethnique. Rarement les responsabilités de la LDH et les attentes qu'elle suscite n'auront été aussi grandes et sans doute, pour longtemps.

Françoise Dumont
Présidente de la LDH

LA LDH CORSE EN ACTION EN 2015

Décembre 2015, Ajaccio. A l'agression contre des pompiers, certains répondent par des manifestations de rue racistes. Depuis des mois, la LDH dénonce la montée d'agitations haineuses portées par des associations et le réseau social. Face à l'instrumentalisation de la religion chrétienne, transformée en arme idéologique contre l'islam, elle se mobilise pour rappeler que la laïcité est une loi d'apaisement et du vivre ensemble.

L'apaisement, c'est ce que la LDH veut construire lorsqu'avec d'autres, elle revendique une reconnaissance de la singularité corse dans la Constitution.

La brochure Un'avvene di i diritti (Pour un avenir des droits) a été diffusée en réponse aux dérives ethno-différentialistes. Un « peuple corse-communauté de destin », une citoyenneté de résidence, un nouveau droit linguistique, une citoyenneté sociale et l'urgence d'agir en ce domaine. La Corse, c'est aussi 20 % de résidents vivant sous le seuil de pauvreté.

Quel paradoxe que celui d'une société en attente d'apaisement et de développement démocratique dans un contexte général où l'on ne parle que d'état d'urgence et de guerre. Certains en Corse et ailleurs en profitent pour attiser les haines au nom d'une soi-disant guerre des civilisations.

Avec d'autres peuples, les Basques notamment, engagés sur un chemin de paix, Bake Bidea, il nous faut dire notre refus d'un monde d'affrontements, et porter l'espoir d'une nouvelle fraternité construite sur la reconnaissance de la diversité des sociétés.

Décembre 2016. Quel sera l'état de nos libertés et de nos démocraties ? Il revient aux citoyens de refuser la fatalité en s'engageant sur la voie d'une autre humanité. Telle est notre ambition : contribuer à construire une autre Corse dans une autre république, dans un autre monde.

Corse, terre de laïcité

- Après les attentats de Paris en janvier 2015, manifestations à l'appel des représentants des cultes et de la LDH à Ajaccio et Bastia qui réunissent vingt-cinq mille personnes (11/01) ;
- Réunion-débat « La Corse, terre de laïcité », organisée par la LDH avec les représentants des cultes et le recteur de Corse (2/05).
- Publication d'une tribune signée par les représentants des cultes et la LDH « Pour une Corse de la fraternité » (4/06).

Pour un processus d'apaisement

- Tout au long de l'année, rassemblements, réunions publiques, conférences de presse (en Corse et au siège national) pour rappeler les droits des prisonniers politiques.
- Rencontre à Paris entre Christine Taubira, garde des Sceaux, et des élus territoriaux, Sulidarità, Aïtu paesanu et la section de la LDH (20/05).
- Lettre ouverte adressée aux élus territoriaux la veille du débat sur l'amnistie à l'Assemblée de Corse (13/04).
- Participation à la manifestation « Pour une solution politique » (14/06) ;
- Débat à l'université de Corse « La Corse, une communauté de destin » avec des organisations de la jeunesse (23/10).
- Publication d'une brochure bilingue « Per un avvene di diritti » remise aux candidats aux territoriales (21/11) et aux nouveaux élus (11/01/16)

Contre le racisme et la xénophobie

- Participation au rassemblement antiraciste de Prunelli di Fiumorbu (27/06) .

- Tribune de soutien à André Paccou « un homme d'honneur », victime d'une campagne d'injures et de menaces sur le réseau social, signée par des personnalités corses (24/07).
- Rassemblements de soutien aux réfugiés initiée par la LDH, à l'appel d'une trentaine d'organisations à Ajaccio et Bastia (10/09).
- Lettre ouverte aux élus territoriaux sur la montée des tensions racistes et xénophobes (27/10).
- Très nombreuses interventions dans la presse corse, nationale et internationale, suite aux violences racistes d'Ajaccio (déc. 15-janv. 16).

Solidaire avec le Pays basque

- Participation à la Conférence humanitaire pour la paix, à l'invitation de Bake Bidea (Paris le 11/06).
- Déplacement d'une délégation du bureau à Bayonne, à l'invitation de la section LDH de Bayonne. Rencontre avec Bake Bidea, Bagoaz et Sortu et interviews dans la presse basque (28 au 31/10).
- Communiqué de soutien aux manifestations de Bayonne et Bilbao pour les droits des prisonniers politiques basques (9/01/16).

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Section

Ajaccio

2, rue Gabriel Péri

20000 Ajaccio

ldhcorsica@gmail.com

ldh.corsica.blogspot.com

 @ldhcorsica

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom :

Adresse : Tél. :

..... Mail :

Je souhaite adhérer à la LDH.



LdH — Ligue des droits de l'Homme

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org